

Plougoumelen

Bulletin d'informations municipales



URBANISME

**ANTICIPER
L'ÉVOLUTION DU
TERRITOIRE**

© F. Henry - Auteurs de vues

16

ENFANCE & JEUNESSE

Une saison estivale sous le soleil et la découverte !

20

CULTURE

Animations, découvertes et rencontres : la médiathèque s'anime !

22

ENVIRONNEMENT

Un nouveau panneau pédagogique à la cale du Traon !

Sommaire

Mairie

02 97 57 84 74
mairie@plougoumelen.fr
plougoumelen.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi à vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30
Mardi, samedi : 9h à 12h

Service Jeunesse

Le Repère / L'Eldor'ados
02 97 57 97 07
service.jeunesse@plougoumelen.fr

Horaires de permanence

Espace Roh Mané RDC :
Lundi au vendredi de 9h à 12h

Garderie Périscolaire École Philippe Meirieu

02 97 57 97 07

Médiathèque « Len Livres »

02 97 57 97 10
bibliotheque@plougoumelen.fr

Horaires période scolaire

Lundi et jeudi : Fermé
Mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Horaires vacances scolaires ouverte juillet et août

Lundi et jeudi : Fermé

Mardi : 15h à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Bibli'o Traon de 18h à 20h

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Agence postale

02 97 57 92 09

Lundi au vendredi 9h à 12h,
levée à 15h30

Samedi 9h à 12h, levée à 11h30

Services Médicaux

5 bis, place de l'église

Médecins

Marion Portois 02 55 42 06 13
Quentin Bajeux 02 55 42 06 13

Infirmières

02 97 57 89 39

Julie Coudrais, Karine Sivy,
Solenne Blanco

Kinésithérapeutes

Bruno de la Revelière 02 97 57 92 23

Stéphanie Auclair 07 83 14 38 76
impasse de Prad Ouaren
À domicile

Elodie Le Vigouroux 02 97 52 56 36
Pierre-Yves Jacob 06 16 15 08 30

Ostéopathe

Yannick Perrault 06 59 19 36 49

Orthophonistes

Valentine Brosolo et Isabelle Doridor
02 97 58 87 50

Pédicure podologue

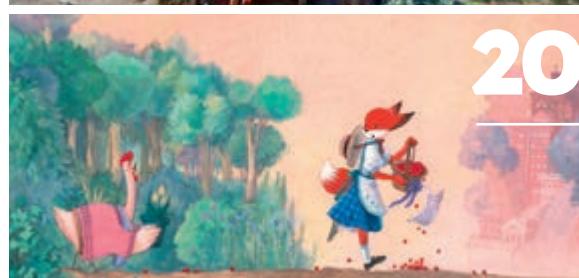
Marc Bocqueho doctolib.fr



16

Enfance & jeunesse

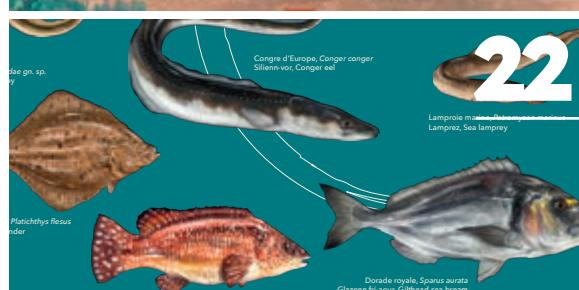
Une saison estivale sous le soleil et la découverte !



20

Culture

Animations, découvertes et rencontres : la médiathèque s'anime !



22

Environnement

Un panneau pédagogique à la cale du Traon : découvrir les poissons emblématiques de la ria du Sal.

#24

JANVIER 2026
Plougoumelen
LE MAG'

Directrice de la publication

Léna Berthelot, Maire

Rédaction/Montage

Service communication

Crédits photos

Léna Berthelot,

Raynald Masson, Stéphanie

Guillemot, Patrick Camus,

Jonathan Cousin, Françoise

Goubin, Sonia Legrand, Jeanne

Labat, Nadège Delecourt,

Stéphanie Kergoustin, écoles

Sainte-Anne et Philippe Meirieu,

Richard Taguet, GMVA,

Freepik, DepositPhotos

Dépôt légal

Janvier 2026 n°00000

Tirage

1500 exemplaires

Impression

IOV Arradon 02 97 40 87 87

Disponible également sur

www.plougoumelen.bzh



03 Édito

04 Solidarité

06 Vie municipale

08 Travaux

09 Urbanisme

10 Cadre de vie

11 Dynamisme local

15 L'Agglo & PNR

18 La vie à l'école

23 Sortir & découvrir

24 Du côté des assos

26 Tribune

ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATIONS LOCALES !
Rendez-vous sur plougoumelen.bzh pour vous inscrire.

VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR LA VERSION PAPIER ?

Votre magazine au format numérique, c'est simple ! Venez récupérer votre pastille en mairie et collez la sur votre boîte à lettres !



LÉNA BERTHELOT votre maire

En cette fin de mois de janvier, voici le premier bulletin municipal de 2026. C'est aussi le dernier « Mag » de la présente mandature.

Ces 6 ans ont passé vite, tant le quotidien a été rempli d'initiatives, de contacts, de projets et de réalisations. Plougoumelen a changé, sans pour autant trahir les valeurs qui font le charme de notre commune.

Quoique certains en disent, lorsque l'on regarde ce qui se passe autour de soi, notre qualité de vie, notre communauté et notre patrimoine ont été préservés. Malgré le COVID en début de mandat, malgré la hausse des taux de crédit et des matériaux, un environnement international et national incertains aujourd'hui, Plougoumelen a su rester un îlot de calme et de stabilité ; l'image de notre commune s'est bonifiée. Les gens de l'extérieur ne s'y trompent pas et cherchent à s'y installer : c'est un bon indicateur. Le recensement en cours devrait dénombrer près de 2700 habitants et il ne reste quasiment plus de terrains disponibles sur la zone du Kénéah et ses 700 salariés. Effet indirect : le prix du foncier et de l'immobilier qui monte ; On peut le déplorer pour ceux, notamment les jeunes, qui cherchent à s'établir sur notre commune.

Ce succès n'est pas le fait du hasard. Certes notre situation géographique entre Vannes et Auray est stratégique, la proximité de la mer également, comme les chemins forestiers.

Mais pour autant, il ne fallait pas jouer la carte de l'immobilisme. C'était tout l'enjeu : saisir les opportunités, préserver mais innover, protéger mais offrir de nouveaux services, grandir mais en maîtrisant sa croissance.

Les pages qui suivent recensent quelques illustrations de la vie de la commune sur les derniers mois. L'église, qui rappelons-le est propriété de la commune, a été restaurée et mérite plus que jamais d'être non seulement un espace cul-

tuel mais également culturel. L'espace médical Prad Ouaren est arrivé dans sa phase de fin de travaux et les 18 professionnels de santé vont pouvoir ouvrir leurs cabinets. La construction de la pharmacie devrait suivre. La vie associative n'a jamais été aussi intense : plus de 40 associations et un comité des fêtes qui a fêté ses 30 ans plus dynamique que jamais. Alors que des classes se ferment ici ou là, l'éducation nationale a demandé d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école publique Philippe Meirieu. Un fort sentiment d'appartenance au territoire, des commémorations qui réunissent un public intergénérationnel, une médiathèque qui multiplie les initiatives culturelles... pour paraphraser les amateurs de rugby vanne-tais : ici, c'est Plougou !

Un dossier important a été ouvert et se déroulera sur près de 3 ans : l'établissement d'un nouveau PLU. C'est un travail essentiel pour dessiner le Plougoumelen de demain. Vous aurez la possibilité de vous exprimer et de réagir lorsqu'il sera présenté au public (sans doute en 2027).

Dans ce contexte où les indicateurs communaux sont au vert, vous l'avez sans doute appris, j'ai décidé de ne pas briguer un second mandat. Malgré la grande frustration que c'est pour moi et pour l'équipe qui défendra nos valeurs, la raison médicale prime dans ce genre de situation. L'un des slogans du groupe que vous avez élu en 2020 était « Plus qu'une personne, une équipe à votre service ». Je ne doute pas que la continuité des actions entreprises se poursuivra favorablement sur la prochaine mandature, et je vous invite à exercer votre droit et votre devoir de vote en mars prochain : c'est un acte essentiel dans une démocratie.

Je vous souhaite à vous, vos familles et vos proches, ainsi qu'à la communauté que nous formons une belle année 2026, riche de projet, de partages et d'enrichissement personnel !

Léna Berthelot
Maire de Plougoumelen

Solidarité

1.

Les séances d'activité physique adaptée ont repris à la rentrée

Si les mois d'été sont propices aux sorties et évènements communaux, le mois de septembre est sans aucun conteste, celui de la reprise des activités sportives, physiques et culturelles.

C'est la raison pour laquelle le centre communal d'action sociale, le club de l'amitié, Mylène Chauveau & Stéphanie Auclair, toutes les deux professionnelles de la commune ont décidé de conclure une convention de partenariat pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de reprendre ou continuer une activité physique adaptée (APA). Une pratique encadrée et guidée par Mylène et Stéphanie, une fois par semaine, en petit groupe pour permettre la mise en mouvement du corps sans se blesser en prenant en compte les potentialités de chacun.e.

Pour financer ce projet, le CCAS alloue une subvention annuelle de 1500 € au club de l'amitié qui coordonne l'action et rémunère les deux professionnelles. Ces dernières dispensent leurs enseignements, les mardis et jeudis. ●

De g. à d. :
Mylène Chauveau et
Stéphanie Auclair



4



Considérant le vif succès que remportent ces groupes d'activité physique adaptée, à l'initiative des deux professionnelles et avec le soutien du CCAS, une marche intergénérationnelle s'est déroulée le 10 octobre.

Dans le cadre de la semaine bleue, les professionnelles ont sollicité les écoles de la commune qui ont répondu favorablement en rejoignant les ainés lors de la marche organisée bénévolement, au départ du complexe sportif. Petits et grands n'ayant pas démérités, c'est autour d'une collation équilibrée, offerte par la municipalité, que chacun s'est retrouvé pour poursuivre les grandes discussions entamées au cours de la balade. Car pour toutes et tous, marcher et papoter restent un bonheur non dissimulé ! ●

2

Un grand succès pour la marche intergénérationnelle



Un moment de convivialité avec nos aînés

3.



S'il est un autre bonheur dont les ainés de la commune ne saurait se passer, c'est celui de se retrouver ensemble à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année. Cette année encore, l'ambiance était au rendez-vous ! Alors que l'orchestre Accordance faisait valser danseurs et danseuses, Globe Traiteurs faisait valser les assiettes, émoustiller les papilles et ravir les pupilles ! Plus d'une centaine de conviés ont pu partager un moment, simple, de convivialité. Certaines et certains ont même pu se pencher sur les photos collectées et mises à disposition par l'association Les Passeurs de mémoires en Plougoumelen. Regard aiguisé, crayon à la main, il s'agissait d'aider l'association à mettre des noms sur des visages. Ceux des anciens de la commune, ceux qui ont fait l'histoire de la commune. Cette histoire qui fait notre patrimoine commun et contribue au bien vivre ensemble. ●

5. Faire connaître le don d'organes

Un dernier partenariat est actuellement en cours d'organisation : des habitants de la commune et la municipalité souhaitent rejoindre la mobilisation nationale relative au don d'organes et de tissus, un sujet encore méconnu et néanmoins vital. Convaincus que chacun peut agir à son échelle pour sensibiliser et encourager le dialogue, la municipalité s'engage pour permettre de lever les doutes, de sensibiliser et de... sauver des vies. Faire parler du don d'organes, c'est encourager la mobilisation. ●

Plus d'informations :
☞ www.dondorganes.fr/ensemble-sur-le-terrain/outils-d-information



La commune s'engage avec l'association France Alzheimer

4.

Parce que cette mémoire collective est essentielle à la vie communale, il est un partenariat qui va permettre un nouvel élan à l'entretien des méninges. En adhérant à la charte d'engagements réciproques « Ville Aidante Alzheimer », la commune de Plougoumelen affirme sa volonté de faire de l'espace public un espace qui s'ouvre à nouveau aux personnes atteintes d'Alzheimer et à leurs proches et aidants. En signant la charte « Ville Aidante Alzheimer », la municipalité s'engage ainsi à faciliter la connaissance et le déploiement d'actions en faveur des personnes malades et de leurs familles. En étroite collaboration avec l'association « France Alzheimer », l'organisation d'actions de proximité comme les cafés mémoire ou d'animations conviviales à visée thérapeutique contribueront à lutter sans relâche contre l'isolement social et le repli sur soi des personnes malades et de leurs proches aidants. Rappelons par ailleurs, que les activités physiques et récréatives permettent de faire tomber les barrières sociales et favorisent le respect de l'autre en dehors de cadres fixés et normés. Tout un chacun doit pouvoir y avoir accès et les pratiquer sans peur d'être jugé ou discriminé car elles sont un bon vecteur pour vivre des bonheurs individuels et collectifs, dans le dépassement de soi, le lâcher-prise, la convivialité et le partage. ●

Plus d'informations :
☞ www.francealzheimer.org/notre-vision/batir-ensemble-societe-inclusive/dynamique-ville-aidante-alzheimer/



5

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Paul Fossard, Lucas Marie, Maëlle Barras, Isaure Richard, Coline Champeaux, Victoire Le Huidoux, Guilhem Rontet, Manon Caquelin Cabel, Margaux Pogam, Natanaël Crête, Alix Monneau, Zoé Gohier, Dimitri Le Brun, Gabin Bertet

Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Le samedi 8 novembre 2025, le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) de Plougoumelen a été officiellement installé... Après la passation de pouvoir, les jeunes élus ont reçu leurs écharpes, symboles de leur engagement citoyen, tandis que les anciens membres ont été félicités pour leur investissement. Mme Léna Berthelot a ensuite présenté le fonctionnement d'une commune afin d'aider les nouveaux conseillers à mieux comprendre leur rôle et les missions du CME. Trois commissions ont été créées pour faire avancer de beaux projets, parmi lesquels :

- Solidarité : rencontre intergénérationnelle et fresque sur l'égalité femmes-hommes.
- Nature et environnement : installation de nichoirs et cabanes à oiseaux.
- Culture et sport : organisation d'un escape game, d'une course d'orientation et proposition d'une formation aux premiers secours.

Les jeunes élus, encadrés par M. Jonathan Cousin, se réuniront tout au long de l'année scolaire pour faire avancer ces beaux projets au service de la commune. ●

CONSEIL DES SAGES

Budget participatif : les citoyens ont voté

Dans le cadre du budget participatif, les citoyens ont été invités à se prononcer sur les projets proposés par les habitants eux-mêmes. Sur les quatre projets déposés, deux ont été retenus et soumis au vote des citoyens. Au total, 42 votes ont été comptabilisés, dont 2 bulletins non remplis. Résultats des votes :

- Projet 1 : sensibilisation au radon : 12 voix ;
- Projet 2 création d'un boulodrome : 28 voix.

C'est donc le projet 2, le boulodrome, qui remporte l'adhésion des votants. La commune prend acte de ce choix citoyen. La prochaine étape consistera à identifier un emplacement adapté pour accueillir ce nouvel espace. Notre volonté est claire : faire de ce futur boulodrome un lieu de convivialité, propice aux rencontres, aux échanges et au plaisir de jouer



Le recensement a commencé le 15 janvier 2026

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc. Le recensement a lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Des agents recenseurs viendront à votre domicile pour effectuer les démarches munis d'une carte professionnelle avec leur photo.



Les voeux à la population

Les voeux à la population ont eu lieu le jeudi 15 janvier 2026 à 18h30 à l'espace Roh Mané, rue du roi Stivan.



ensemble. Un véritable espace de vie, au cœur de la commune. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leurs votes ! ●

Dans le rétroviseur



FÊTE DU TERROIR : UNE JOURNÉE CONVIVIALE AUTOUR DES SAVEURS LOCALES ET DES TRADITIONS

Dimanche dernier avait lieu la 3^{ème} édition de la Fête du Terroir, un événement qui prend racine dans le paysage Plougoumelenois. Cette journée, organisée par la municipalité, a mis à l'honneur les produits du terroir, les savoir-faire artisanaux et la culture bretonne, dans une ambiance à la fois festive et familiale. Dès les premières heures de la matinée, le marché du terroir s'est animé. Les promeneurs ont pu flâner parmi les stands et rencontrer les exposants et artisans locaux, venus présenter avec passion le fruit de leur travail. Les visiteurs ont ainsi pu échanger

directement avec les producteurs, déguster leurs spécialités et (re)découvrir toute la richesse de notre territoire. Pendant ce temps, les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Un bal breton pour enfants a animé la matinée, permettant aux petits danseurs, mais aussi aux grands enfants, de se défouler en musique dans une ambiance joyeuse et pleine d'énergie. Les rires et la bonne humeur étaient au rendez-vous, donnant à la fête un ton résolument familial. L'après-midi, place aux traditions avec le fest deiz qui a rassemblé de nombreux amateurs de danses traditionnelles. Au son des instruments et des airs entraînantes des groupes, les rondes se sont formées sur la piste pour enchaîner les danses régionales. L'ambiance chaleureuse et conviviale a séduit autant les initiés que les curieux venus s'essayer à quelques pas de danse. La municipalité tient à remercier sincèrement tous les exposants : Aux Ruchers d'Armorique, Bières de Kerblei, Le Domaine de Kerivaut, Les Fées Feuilles, Edulis, la Saline de la Trinité sur Mer, Rémi le Rémoleur, Eautonome, Les 7 à Miche, La Ferme de Cromarzel et L'Atelier d'Angèle, et les musiciens : Hervé Lannez, Kris'Arm et Damad ainsi que la restauration avec Les Crêpes de Camille. Merci aussi aux monteurs de chapiteaux, membres du comité des fêtes. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, avec la promesse d'une nouvelle édition toujours aussi festive, authentique et conviviale ! ●



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre, la commune a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice. Devant le monument aux morts, un temps de recueillement a réuni élus et habitants. Une gerbe a été déposée en mémoire des disparus. Les élèves présents ont pris part à la cérémonie en lisant des textes empreints d'émotion, rappelant l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. Un moment solennel et chargé de symboles, pour ne jamais oublier ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix. ●

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : UN SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2025

Belle réussite pour les Journées du Patrimoine qui se sont déroulées au mois de septembre, grâce à la mobilisation de nombreuses associations locales et de bénévoles passionnés. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement. À cette occasion, Monsieur Venot a proposé une visite de sa propriété et de son jardin lors de ces deux journées. L'engagement de chacun a permis de faire découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine à de nombreux visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2026. ●



VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PHILIBERT

Ils sont à découvrir dès maintenant



Sous la direction de l'architecte du patrimoine Florence Devernay, la mairie de Plougoumelen a piloté cette opération de mise en valeur du patrimoine communal. La conception artistique des vitraux a été assurée par Serge Nouailhat de l'Atelier Pass Lumière, tandis que leur fabrication et leur pose ont été réalisées par les Ateliers Loire. La municipalité remercie les entreprises et les services techniques pour leur engagement

dans cette belle restauration. 75 % du financement ont été assurés grâce à une subvention départementale de 70 000 € au titre de la valorisation et de la restauration du patrimoine, à 100 000 € de dons privés, à 18 155 € collectés grâce à la souscription publique et 3500 € de Mécénat via, toujours, la fondation du Patrimoine (soit 21 655 €) et à 60 000 € apportés par l'agglomération GMVA. ●

AMÉNAGEMENT

Poursuite de la politique de ralentissement de la vitesse sur la commune



Entamée depuis maintenant plus de 4 ans, la politique de ralentissement de la vitesse se poursuit. Après les hameaux de Lestréviau, Bréguenan, Le Hallate, Linderff, Lohenven, la route de Trémodec, Kerrouic, Bochocho, Kermarquer, les rues Yves de Pont Sal et J. Le Brix (toutes 2 en version provisoire en attente de budget pour réfection complète), l'écluse du bas de la rue J. Le Brix, les chicanes de Cahire, la rue du 5 Août, il reste des aménagements à améliorer et des axes à pacifier, notamment 2 entrées de bourg où la vitesse est excessive : Celle de la route de Ploeren (Le Staquen et la rue des chaumières), et celle arrivant de la zone artisanale du Kénéah.

La première qui faisait partie des priorités a été retardée par les travaux de la résidence des Jardins du Golfe et la difficulté à s'accorder avec le promoteur. Finalement un accord a été trouvé et les aménagements prévus devraient être opérationnels fin d'année 2025/début 2026.

Pour la seconde entrée, du croisement de la RD 101E avec la route du Léron au Cocc-Market, des aménagements sont en cours d'étude pour sécuriser les entrées-sorties tant de l'espace médical que de la résidence des jardins du Golfe 2 et ralentir la vitesse des véhicules dès l'intersection avec la route du Léron.

Ces aménagements s'accompagnent de la limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le bourg à partir des panneaux d'entrée d'agglomération.

Si le ralentissement de la vitesse peut être ressenti comme une contrainte par certains automobilistes, il constitue une des composantes essentielles permettant de vivre et de se déplacer sereinement sur la commune. Ce ne sont pas les adeptes du vélo, de plus en plus nombreux, qui diront le contraire ; ils apprécieront particulièrement de pouvoir se déplacer en sécurité, notamment avec leurs enfants. Pollution sonore et de l'air, stress du quotidien sont d'autant plus réduits. ●

PLAN LOCAL D'URBANISME

Une révision indispensable face aux évolutions légales et environnementales



© Jean-Pierre Ferrand

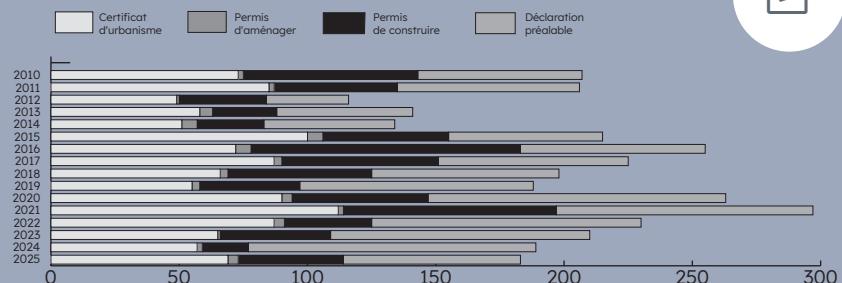
Le dernier PLU de la commune date de 2019 et a déjà été modifié à 2 reprises ; la première notamment pour rendre compatible le PLU de la commune avec la loi Elan et le SCOT (schéma d'orientation territoriale) et la seconde pour rendre parfaitement compatible le terrain de Prad Ouaren avec l'installation de professions médicales. Depuis 2019 la législation et la réglementation ont évolué, notamment avec la loi Climat et résilience, et impose aux communes de se mettre en accord avec ces nouvelles dispositions. C'est également l'occasion de proposer les évolutions qui paraissent nécessaires dans la préservation de la richesse environnementale, pay-

sagère et patrimoniale ou la politique de logements par exemple. 5 phases rythment la révision. **La phase 1 : l'élaboration du diagnostic** : Cette phase est pluridimensionnelle. Un diagnostic territorial et foncier est notamment effectué, ainsi qu'une analyse de l'état initial de l'environnement. **La phase 2 : L'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**. C'est durant cette phase que s'exprime les objectifs et les projets de la commune en matière de développement et que se fixent les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain. **La phase 3 : c'est la traduction réglementaire de PADD**. Le règlement délimite les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles, les zones naturelles et forestières, et fixe les règles générales d'urbanisation. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) portent sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser. **La phase 4 : c'est la finalisation des**

choix et de l'évaluation des incidences du projet du PLU sur l'environnement. Le PLU est alors arrêté en Conseil Municipal. **La phase 5, la dernière, consiste à consulter** les « personnes publiques associées » (État, chambres consulaires, communes voisines, etc.) Sur la base du document finalisé est alors organisée une enquête publique permettant aux citoyens de prendre connaissance du futur PLU et de faire remarques, contestations, observations auprès du commissaire-enquêteur. **Le point final : l'approbation définitive du PLU par le conseil municipal**. L'ensemble du processus s'étale environ sur 3 ans. La majorité actuelle a considéré légitime que les choix qui devront être faits doivent l'être après les prochaines élections municipales par l'équipe qui sera élue en mars prochain. La démarche du PLU sera donc mise en pause à la fin de la phase 1 (le diagnostic), permettant ainsi de prendre les bonnes décisions à partir d'un état des lieux complet. ●

Le point sur les dossiers

Hors les pics liés aux lotissements de 2016 et 2021, l'activité urbanisme est en constante progression, traduisant l'attractivité croissante de Plougoumelen. Longtemps en retrait, la commune est aujourd'hui recherchée pour sa qualité de vie, sa dimension à taille humaine, son dynamisme associatif, son cadre naturel et architectural, ainsi que sa situation entre Auray et Vannes. L'arrivée de nouveaux services, notamment médicaux, vient renforcer cette dynamique.



Espace médical : ça monte !

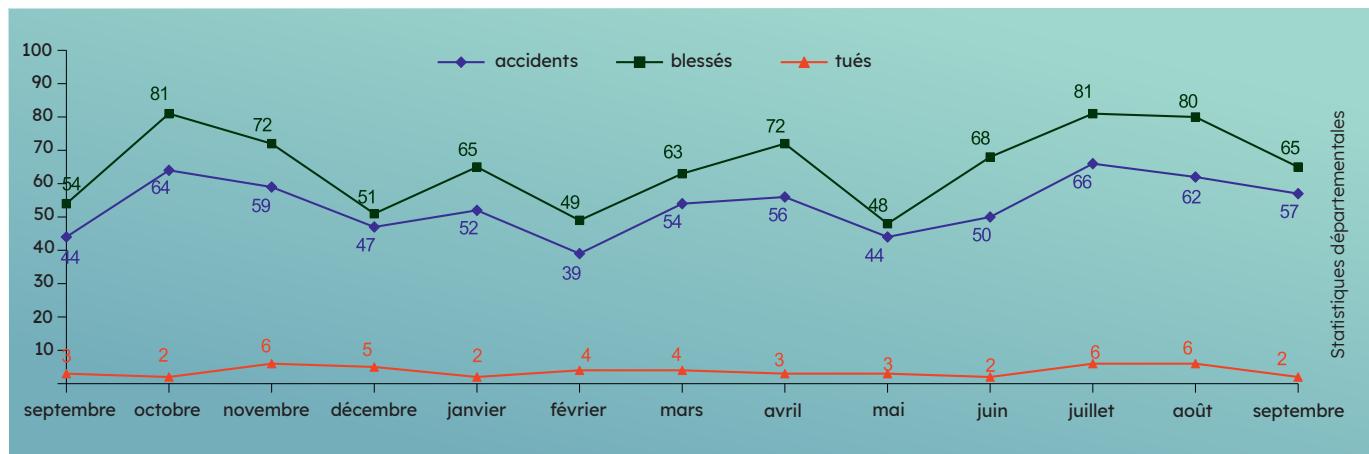
Ceux qui sont passés par l'espace médical de Prad Ouaren ont pu le constater : les bâtiments sont aujourd'hui bien avancés dans leur aspect extérieur. La maison médicale accueillera quatre médecins généralistes, ainsi que l'ostéopathe, l'orthophoniste et les infirmières. À proximité, le bâtiment destiné aux dentistes est prévu pour recevoir, à terme, trois praticiens. Les cabinets des kinésithérapeutes (trois praticiens) et du podologue viennent compléter l'ensemble. Si les dates d'ouverture ne sont pas encore arrêtées, elles devraient s'échelonner entre décembre 2025 et mai 2026, les kinésithérapeutes et le podologue étant les premiers à accueillir leurs patients. La voie d'accès aux cabinets sera prochainement praticable ; sa finalisation interviendra une fois les travaux achevés et les aménagements paysagers, notamment les noues et le bassin de rétention, remis en état. Cette nouvelle offre de santé s'inscrit dans la volonté de développer des services de proximité. Reste l'implantation d'une pharmacie, envisagée sur le rond-point face au Cocci-Market.



La mairie a déjà validé le compromis de vente du terrain ainsi que le permis de construire. Il appartient désormais au futur pharmacien de déposer son dossier de candidature auprès de l'Agence régionale de santé, qui disposera d'un délai de quatre mois pour se prononcer. Celui-ci devra également obtenir l'accord de fermeture de l'officine où il exerce actuellement en Essonne, ainsi que l'autorisation d'ouverture en Bretagne.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Quelques accidents suffisent à bouleverser des vies : adoptons la prudence

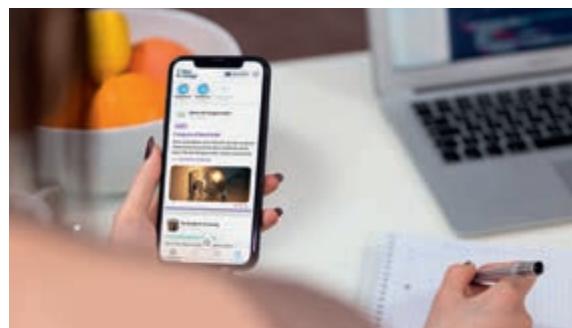


Au regard des statistiques départementales de la sécurité routière sur une année, si le nombre de tués sur les routes a légèrement baissé, le nombre d'accidents et de blessés a considérablement augmenté. Les chiffres sur la commune révèlent que seuls 5 accidents ont été portés à la connaissance de la gendarmerie, quasiment tous pour excès de vitesse ou sous emprise d'alcool. Bien que toujours trop élevé ce chiffre révèle un taux d'accidentologie très faible sur notre commune. Respecter les limitations de vitesse, faire preuve d'amabilité au volant, porter attention aux piétons et aux cyclistes sont les bons comportements que chacun doit adopter pour éviter les risques d'accident qui font basculer la vie des victimes, mais aussi celle des auteurs.

INFORMATION LOCAL ET CIBLÉE

L'application Mon Village est un succès !

L'application Mon village a été mise en place au 1^{er} semestre 2025 offrant ainsi à la commune de Plougoumelen un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif. L'application vous permet de suivre l'actualité de la mairie, mais aussi celle des associations et des commerces de la commune. Vous accédez ainsi à une information locale et ciblée en vous permettant de sélectionner vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application. À ce jour, l'application comptabilise déjà plus de 650 abonnés, avec une moyenne de 60 nouveaux abonnés par mois. L'application enregistre plus de 300 connexions d'habitants de Plougoumelen. Preuve de l'engouement suscité par ce nouvel outil. Associations, commerçants, vous pouvez créer dès maintenant votre espace gratuitement sur Mon village et commencez à communiquer votre actu. Un pas à pas détaillé est disponible sur le site internet de la commune pour permettre à chacun de s'approprier ce nouvel outil.



plougoumelen.bzh rubrique « actualités »
Des questions concernant l'interface de l'application,
un service d'assistance est disponible par mail :
contact@monvillage.bzh

RENCONTRES

Du nouveau dans ma commune



Entretien avec la boutique des Maudettes



Qu'est-ce qui vous a motivé à lancer la boutique ?

Dans un premier temps, ce qui nous a motivés, c'est de pouvoir offrir quelque chose de nouveau pour nos clients. Quelque chose en plus dans la commune.

Pouvez-vous nous parler un peu de la boutique ?

Nous proposons une gamme de vêtements, principalement italienne, de la

maroquinerie (sacs à main, bananes, portes-monnaies). Une gamme de bijoux en acier inoxydable hypoallergénique est aussi proposée.

Comment s'est déroulé le démarrage de l'activité ?

Cela s'est fait tranquillement, à notre rythme. C'est surtout un plus pour nous pour nous épanouir dans notre métier de pouvoir rencontrer une autre clientèle et pouvoir discuter d'autres choses. Ça permet aussi aux habitants de ne pas avoir à prendre la voiture pour acheter un petit cadeau.

Comment avez-vous communiqué pour vous faire connaître ?

Nous utilisons les réseaux sociaux : Facebook et Instagram. Essentiellement pour échanger avec nos clients.

Comment mesurez-vous le succès de la boutique jusqu'à présent ?

Notre succès évolue de jour en jour avec de plus en plus de clients à la boutique. Mais notre réel plaisir aussi est de pou-

voir partir pour choisir nos collections. C'est toujours une chouette expédition.

Quelles sont vos attentes pour l'avenir ?

Nous faire connaître au-delà de Plougoumelen. Nous avons déjà une clientèle fidèle à la boutique et nous souhaiterions qu'elle s'étende sur d'autres communes. ●



Nouveauté ! Une deuxième boutique Les Maudettes a ouvert en décembre à Carnac !

**Retrouvez La boutique des Maudettes
Boutique à l'intérieur de la Boulangerie Maudet
1 Rue Notre Dame de Bequerel**

Une vidéaste, photographe et monteuse vidéo a installé son activité à Plougoumelen !



Disponible dans toute la France, Clémie Roy travaille sous l'angle du portrait-documentaire pour incarner, à travers la vidéo, l'identité d'une entreprise, d'un événement ou bien d'une personne. Son auto-entreprise Ips visuals, est née il y a un an en Nouvelle-Zélande, où elle a eu la chance de capturer les merveilleux paysages de ce pays tout en travaillant pour des projets documentaires et d'entreprises. De retour en France, elle propose ses services aux particuliers et entreprises qui souhaitent se démarquer grâce à une vidéo percutante pour communiquer leurs valeurs. Son cursus universitaire lui permet également d'accompagner les entreprises souhaitant développer leur stratégie de communication grâce à la diffusion de contenu. Son objectif est d'accompagner dans la création d'un message vidéo qui porte une intention et touche l'audience, de manière sincère et mémorable. Pour inspirer, faire rêver ou évoquer des souvenirs, il existe une recette unique à chaque émotion. Elle réalise des vidéos dans différents secteurs : mariage, événements d'entreprise, promotion d'activités outdoor, communication interne... Aujourd'hui la vidéo est partout et est devenue un outil essentiel ! ●

Clémie Roy IPS Visuals ☎ contact.ipsvitals@gmail.com ☎ 06 70 95 75 30

BIEN PLUS QU'UNE ÉQUIPE

À la découverte des Services Techniques de la commune

Souvent discrets mais toujours présents, les Services Techniques jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement quotidien de notre commune. Avec une équipe de 7 agents - composée de 3 agents techniques, 2 responsables de secteur, 1 directeur et 1 assistante - ce service assure, tout au long de l'année, l'entretien, la maintenance et la mise en valeur de notre cadre de vie. ●

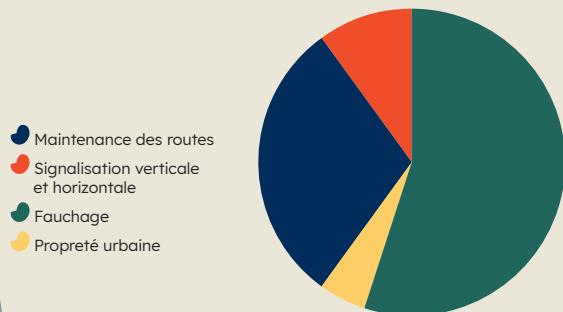


Une mission : garantir un cadre de vie sûr, propre et agréable

Leur objectif principal est de veiller à la pérennité des infrastructures publiques tout en répondant aux attentes des habitants. Les interventions sont nombreuses et variées, réparties en quatre grands domaines.

Entretenir les voiries

Les agents assurent la réparation et la maintenance des routes, trottoirs et chemins d'exploitation. Ils veillent au bon état de la signalisation, entretiennent fossés et accotements, s'occupent du réseau d'eaux pluviales et contribuent chaque jour à la propreté urbaine.



Répartition du temps investi en voirie

Des équipements adaptés

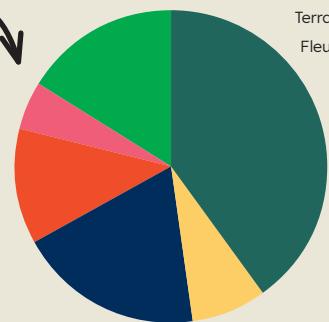
Pour mener à bien ces missions, les Services Techniques disposent notamment de véhicules utilitaires, d'un tracteur et d'un microtracteur, de tondeuses, débroussailleuses, souffleurs et de divers outils électroportatifs. ●



Valoriser les espaces publics

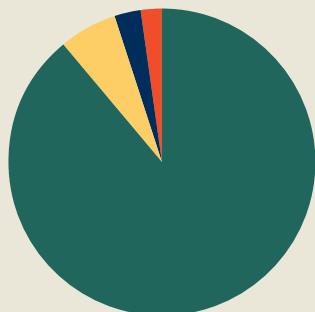
Entretien des parcs, massifs, chemins piétons et du GR34, fleurissement, arrosage, taille des haies et des arbres... Autant de missions qui participent directement à l'embellissement de la commune. Les Services Techniques gèrent également l'entretien du cimetière et des terrains de football.

- Entretien des Espaces Verts
- Tailles haies, arbustes
- Propreté urbaine
- Terrain de foot
- Fleurissement
- Cimetière



Répartition du temps investi en Espaces Verts

- Maintenance des bâtiments
- Équipements sportifs
- Parc auto
- Décoration de Noël

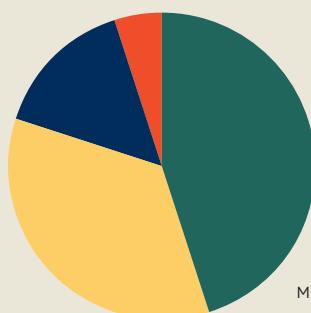


Répartition du temps investi en bâtiments et équipements sportifs

Accompagner les manifestations

Les événements communaux et associatifs bénéficient également du savoir-faire de l'équipe : installation de matériel, manutention, transport, mise à disposition de podiums, buvette, tonne à eau, barrières ou encore d'un chauffeur et d'un camion.

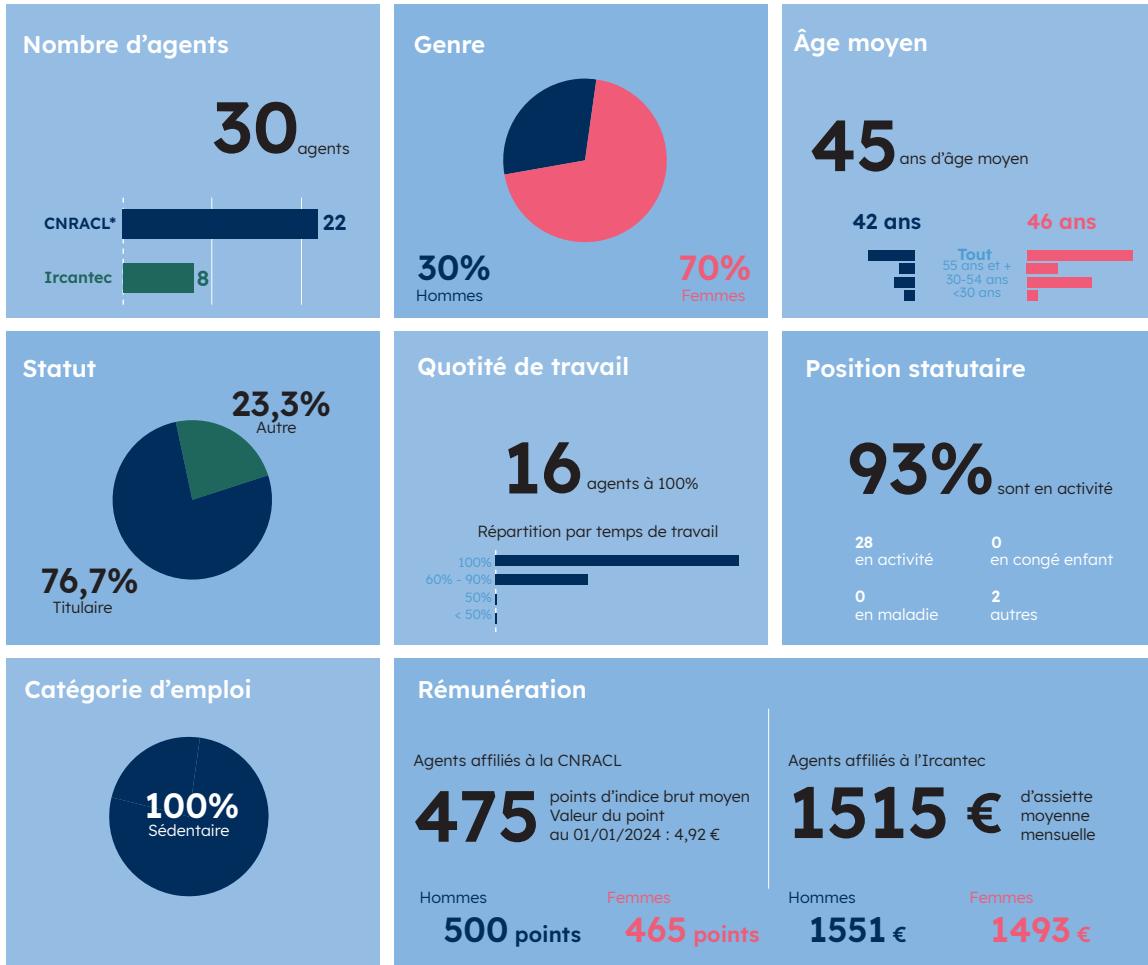
- Transport/manutention
- Mise en place
- Prêt de matériel
- Mise à disposition chauffeur/véhicule



Répartition du temps investi en manifestation

En cas d'intempéries ou de situations exceptionnelles, les agents peuvent aussi être mobilisés en urgence. ●

Le point sur



* CNRACL = Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales

MASSE SALARIALE

Les ressources humaines au cœur de la vie communale

Le rapport social unique 2024 dresse un panorama détaillé des effectifs et de l'évolution de la masse salariale de la commune de Plougoumelen. Au 31 décembre 2024, la collectivité comptait 31 agents, dont 22 fonctionnaires, 5 contractuels permanents et 4 contractuels non permanents. Ces agents œuvrent chaque jour dans les domaines administratif, technique, culturel, social et d'animation, garantissant le bon fonctionnement des services municipaux.

L'année 2024 a été marquée par une stabilité globale des effectifs, avec 5 arrivées et 4 départs. Aucun jour de grève n'a été recensé, signe d'un climat social serein au sein des équipes. L'âge moyen des agents s'établit à 45 ans, et la répartition femmes-hommes reste équilibrée, avec une majorité féminine (70 %).

Sur le plan financier, les charges de personnel représentent 52,5 % des dépenses de fonctionnement. L'augmentation relative de la masse salariale s'explique par plusieurs facteurs : l'ouverture ou le remplacement de postes, les hausses générales du point d'indice, la progression des carrières et la revalorisation du régime indemnitaire (RIFSEEP). De nouvelles mesures sociales viennent également renforcer l'attractivité de la commune, telles que la participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle, ainsi que la mise en place des titres-restaurant dès octobre 2025.

Autant d'évolutions qui traduisent la volonté de la municipalité de valoriser ses agents et de maintenir un service public de qualité, au plus près des besoins des Plougoumelenois. ●



L'AGGLO

Contrôle d'accès aux déchèteries



L'agglomération poursuit la mise en place de dispositifs de contrôle d'accès par carte sur ses déchèteries. Ce dispositif, déjà en place dans les collectivités voisines, permet de limiter l'utilisation des déchèteries aux habitants du territoire qui contribuent au financement du service. Cette carte est donc personnelle et n'a pas vocation à être prêtée à un tiers. Les sites de Locmaria-Grand-Champ, Arradon, Elven, Ploeren et Saint-Avé sont aujourd'hui équipés. La déchèterie de Tohannic à Vannes sera la prochaine à être équipée dès sa réouverture courant novembre. Le site de Theix-Noyalo sera équipé en janvier. Les usagers fréquentant ce site et n'étant pas encore équipés sont invités à effectuer leur demande dès aujourd'hui. Sur l'Île d'Arz et l'Île aux Moines, les agents effectueront un contrôle manuel des cartes d'accès à partir du deuxième trimestre 2026. Les déchèteries de la presqu'île de Rhuys seront concernées à l'horizon 2026. Rappel : les professionnels n'auront pas besoin d'une nouvelle carte. Leur pass actuel (code-barres) restera valable pour l'ouverture des barrières. Dans le cadre du déploiement du contrôle d'accès aux déchèteries du territoire, une carte est délivrée à l'ensemble des foyers de l'agglomération. Gratuite, cette carte donne accès à l'ensemble des déchèteries du territoire.

Pour en faire la demande, remplissez le formulaire en ligne sur :

☞ golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh

→ mon-quotidien → déchets → décheteries → contrôle-d'accès-en-decheterie

Vous n'avez pas accès à internet ? Contactez le service déchet ☎ 02 97 68 33 81 (taper 1).

Lors de la création de la carte, certaines informations personnelles vous seront demandées. Elles seront utilisées par l'agglomération uniquement pour mettre à jour la base de données interne et vérifier l'identité des usagers, dans le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles. Rappel : les règles d'utilisations des déchèteries restent inchangées :

- L'accès reste gratuit et sans limitation de passages annuels.
- Le volume de dépôt autorisé par jour demeure fixé à 3 m³.
- Une seule carte est délivrée par foyer, sur demande.
- Les habitants de l'agglomération peuvent se rendre dans la déchèterie de leur choix sur le territoire.

Quand faire la demande ?

Vous êtes usagers réguliers des déchèteries de : Locmaria-Grand-Champ, Arradon, Elven, Ploeren et Saint-Avé ? Vous pouvez, si ce n'est pas déjà fait, commander votre carte, puisque ces déchèteries sont équipées du système de contrôle d'accès. Pour les déchèteries de Vannes Tohannic (réouverture le 12 novembre) et de Theix-Noyalo (équipée en janvier), les usagers sont invités à faire leur demande dès que possible. Pour les déchèteries de l'Île d'Arz et l'Île aux Moines (contrôle manuel à partir du deuxième trimestre 2026) et les déchèteries de la presqu'île de Rhuys (équipées courant 2026), les demandes de cartes seront à effectuer en 2026. ●

PNR

Observer pour mieux protéger : le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan mobilise les habitants

Dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan lance une nouvelle campagne de sensibilisation destinée à encourager les habitants à observer la faune locale. L'illustration met à l'honneur la mésange bleue, une espèce familiale des jardins, choisie comme symbole de cette démarche participative.

Une invitation à ouvrir l'œil

« Ouvrez grand les yeux... regardez autour de vous... » : le message est clair. Le Parc invite chacun à prêter attention à la nature du quotidien. En photographiant ou en notant simplement la présence d'espèces communes, chaque habitant contribue à enrichir la connaissance de la biodiversité de sa commune.

Une observation par mois pour faire la différence

Le dispositif est simple :

Chaque mois, les participants sont encouragés à réaliser au moins une observation et à la déposer sur la plateforme participative observation.parc-golfe-morbihan.bzh. Grâce à ces données, les équipes du parc peuvent mieux comprendre l'évolution des espèces locales et adapter leurs actions de protection. ●

Avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

OUVREZ GRAND LES YEUX... REGARDEZ AUTOUR DE VOUS...

et contribuez à la connaissance de la biodiversité de votre commune

Chaque mois, faites une et ajoutez votre observation sur notre plateforme d'inventaire participatif

<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>

RENDEZ-VOUS sur notre site pour toutes les infos www.parc-golfe-morbihan.bzh

SERVICE JEUNESSE : Un saison estivale sous le soleil !

Séjour ado dans le Finistère

Cette année, le service jeunesse a organisé un séjour d'une semaine sous le soleil de Penmarch dans le Finistère. Ainsi, ce sont 15 jeunes de 11 à 17 ans qui ont pu du 5 au 11 juillet découvrir ce magnifique coin de Bretagne et profiter des activités proposées par l'équipe. Sessions Surf à la torche, randonnée kayak à l'île Tudy et superbe chasse au trésor sur l'île St Nicolas (archipel des Glénans).



Accueil de loisirs : un programme riche et varié

L'accueil de loisirs est ouvert à chaque période de vacances scolaires et sur l'ensemble des mercredis en période scolaire. Il accueille, dans l'enceinte de l'école Philippe Meirieu, les enfants ayant entre 3 et 10 ans. Les ados (11-17 ans) sont, quant à eux, accueillis à la salle des sports. Comme chaque année, un programme riche a été proposé par l'équipe du service enfance/jeunesse. Outre les nombreux jeux de plein air et autres activités de loisirs créatifs, des activités plus spécifiques sont venues émailler la programmation. Ateliers sciences pour expérimenter et découvrir les phénomènes de réactions en chaîne, des ateliers yoga et relaxation, de nombreuses sorties nature pour favoriser la découverte et l'attachement des enfants à leur environnement proche. Des ateliers musique ou de doublage de film apportent également une touche culturelle au quotidien des enfants à l'accueil. Des sorties à la journée et en grand groupe (Aven parc et jardins de Brocéliande) sont également venues compléter la programmation estivale.



Mini camp à Erdeven 2025

15 enfants (7-10 ans) accompagnés de 3 animateurs du service jeunesse ont participé au traditionnel mini camp estival. Cette année, la destination était Erdeven, au camping de la Croix Villieu du 21 au 25 juillet. Au programme, une journée Aventure avec l'organisation terre mer à Saint Pierre Quiberon, équitation et session mini quad/segway au giroparc de Plouharnel.



La grande lessive : édition 2025

Cette année encore le service enfance jeunesse a organisé et participé à la « grande lessive ». Pour rappel, La Grande Lessive est le titre d'une installation d'art éphémère créée en 2006 par la plasticienne française Joëlle Gonthier. Chaque participant réalise préalablement, une œuvre artistique sur le thème proposé.

La création doit être réalisée sur une feuille de dimension A4 permettant ainsi une homogénéité de l'installation artistique. Cette année le thème était « Nuit et jour, réfléchir les lumières ». Le Relais Petite Enfance, les assistantes maternelles, les enfants du périscolaire ainsi que ceux de l'école Sainte Anne ont répondu présent pour ce moment artistique de convivialité. Au total plus 150 œuvres ont été « étendues », tel du linge, le jeudi 16 octobre sur 2 sites, devant l'école Sainte Anne et dans le parc à côté de l'espace Roh Mané.

RESTAURANT SCOLAIRE

Un voyage culinaire tout au long de l'année



Cette année, le restaurant municipal proposait un programme d'animations thématiques pour ravir les papilles des enfants tout en leur faisant découvrir des saveurs du monde entier. Chaque mois, une nouvelle destination culinaire était mise à l'honneur à travers un repas spécial, apportant une touche de nouveauté et de diversité à leurs repas. Le programme des repas à thème pour l'année était :

Septembre : Journées italiennes
L'année commence en beauté avec les saveurs de l'Italie, un voyage gustatif qui a mis en avant les classiques de la cuisine italienne.

Octobre : Le goût, c'est tout
Ce mois-ci, les élèves ont eu l'occasion de découvrir des mets savoureux et raffinés, dans une ambiance où chaque bouchée est un voyage sensoriel.

Novembre : Délices suisses
La Suisse s'est invitée avec ses spécialités gourmandes : fondues, raclettes et autres délices montagnards.

Décembre : Repas de Noël
Pour la fin de l'année, c'est un menu festif et traditionnel de Noël qui a été

proposé, mettant à l'honneur les mets typiques de cette période magique.

Janvier : Épiphanie

Les galettes des rois seront les reines du mois, accompagnées de leur couronne, pour fêter l'Épiphanie dans la joie et la convivialité.

Février : Chandeleur

Une tradition gourmande avec des crêpes à volonté pour célébrer la Chandeleur en famille et à l'école.

Février : Escapade belge

Un détour par la Belgique avec ses fameuses gaufres et spécialités de chocolats.

Mars : Menu britannique

Une occasion de découvrir les saveurs typiques du Royaume-Uni, avec des plats comme le fish and chips et le célèbre pudding.

Avril : Pâques

Le mois d'avril sera dédié aux festins de Pâques, avec un menu spécial pour célébrer cette fête printanière.

Mai : Saveurs espagnoles

La chaleur de l'Espagne s'invite avec ses tapas, paella et autres mets qui feront

voyer les enfants sous le soleil espagnol.

Juin : Repas de fin d'année

Le mois de juin marque la fin de l'année scolaire avec un repas festif pour clore cette belle aventure culinaire.

Chaque mois, ces repas à thème sont l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles cultures culinaires, de s'ouvrir au monde et de partager de bons moments autour de la table. Ces animations permettent également de sensibiliser les jeunes aux traditions gastronomiques de différents pays et de renforcer leur curiosité et leur goût pour la diversité.

LA SEMAINE DU GÔUT

Cette sensibilisation culinaire s'est poursuivie lors de la semaine du goût au mois d'octobre. Les élèves ont découvert de nouvelles saveurs et des produits de saison. Du salé au sucré, des recettes d'ici et d'ailleurs, tout a été pensé pour éveiller la curiosité et le plaisir de bien manger. Une belle occasion de partager, d'apprendre et de savourer ensemble. ●

PHILIPPE MEIRIEU

Effectifs en hausse et nouveaux projets à l'école

Classe des CM.



Affiche La vie de Château

L'école Philippe Meirieu accueille cette rentrée, 136 élèves. Ces effectifs en hausse ont permis l'ouverture d'une 6^{ème} classe en septembre, permettant ainsi de diminuer sensiblement le nombre d'enfants accueillis dans chaque classe. Ils sont maintenant répartis dans 2 classes maternelles, PS-MS et MS-GS, une classe GS-CP, une classe CE1-CE2, une classe CE2-CM1 et une classe CM1-CM2.

Les plus petits occupent désormais le bâtiment modulaire, bénéficiant d'un grand dortoir dans le prolongement de leur classe, encadrés par une nouvelle équipe : Guénhaël Rozo et Anna Guzewiez (ATSEM).

Hortense Miaux, titulaire du poste de remplaçante sur l'école, a pris en charge la 6^{ème} classe. Sa nomination au sein d'une équipe avec laquelle elle a déjà collaboré pendant l'année précédente nous permet une continuité dans les projets envisagés cette année.



Château de Suscinio



Château de Suscinio

C'est la préparation d'un grand bal autour du monde qui réunira l'énergie de tous les élèves et professeurs de l'école, s'associant également avec l'école La Touline d'Arradon, le 3 février 2026. Ce projet existe grâce aux propositions de deux professeurs de musique de GMVA qui proposent et enseignent les danses tous les mardis de septembre à janvier, Emmanuelle Ostin et Marion Bellec.

Les élèves de CM1 et CM2 découvrent la vie de château cette année en visitant en septembre le château de Suscinio, l'Hôtel de Limur à Vannes en octobre, les jardins et parc du Château de Pontsal en novembre, avant de retourner à Limur en décembre, mars et mai. Ces visites leur permettront de découvrir et développer des compétences dans l'architecture des châteaux et belles demeures du Morbihan. Ils se rendront enfin une semaine à Blois pour visiter les châteaux de la Loire : Chambord, Amboise et Blois. ●



Limur

PLUS D'INFOS :
ec.0560372a@ac-rennes.fr - [02 97 57 82 83](tel:0297578283)

L'amicale de l'école

NOUS (RE)JOINDRE :
amicale.ec.ph.meirieu@gmail.com
[f @AmicaleEcolePlougou](https://www.facebook.com/AmicaleEcolePlougou)
[@amicalephilippemeirieuplougou](https://www.instagram.com/amicalephilippemeirieuplougou)

SAINTE ANNE

L'école en mouvement : projets, sorties et temps forts



Prérentrée des maternelles



Fête de la rentrée

Cette année, les élèves de l'école partent à la découverte de l'univers fascinant des contes d'ici ou d'ailleurs. Ce projet leur permet d'explorer la richesse de ces récits qui traversent le temps, nourrissent l'imaginaire et transmettent des valeurs essentielles.

Au fil des mois, les élèves écouteront, liront, et compareront des contes du monde entier. Ils créeront aussi leurs propres histoires qu'ils mettront en voix ou en images. Léopold, intervenant musical, les accompagnera dans cette mise en notes, et Anne Sculo, travaillera expression corporelle, mise en scène et jeu dramatique. Ces collaborations aboutiront à une représentation de théâtre le 17 juin. Moment phare de l'année, les CP, CE et CM partiront trois jours à la découverte des châteaux de la Loire. Ils plongeront ainsi au cœur de l'histoire et du patrimoine français.

Mais l'école Ste Anne, c'est aussi :

- la prérentrée des élèves de TPS, qui font leurs premiers pas en classe quelques jours avant le tumulte de la rentrée de leurs aînés.
- la Fête de la rentrée, durant laquelle petits et grands se retrou-

vent autour d'ateliers partagés : un moment joyeux et dynamique qui reflète la bienveillance et l'esprit d'entraide vécus en classe.

- la classe d'inspiration Montessori, les cours d'anglais avec Alison Rogers, les séances de voile des CM, la séquence natation pour les CP, CE et CM2, la participation à la Semaine Bleue, les séances de sport du Service jeunesse, l'exposition « La Grande Lessive », les spectacles culturels offerts par Vannes Agglo...
- l'implication des associations, OGEC et APEL, des parents, qui participent aux travaux, et des bénévoles de l'aide aux devoirs.
- le tendre au revoir à Laurence Seveno et Isabelle Elegoët, ASEM.

L'école Ste Anne, c'est tout cela... Valérie Ruyet, chef d'établissement, et l'équipe pédagogique sont à votre disposition pour tout renseignement. ●



L'exposition « La grande lessive »

PLUS D'INFOS :

✉ 02 97 57 85 06

✉ eco56.stean.plougoumelen@enseignement-catholique.bzh

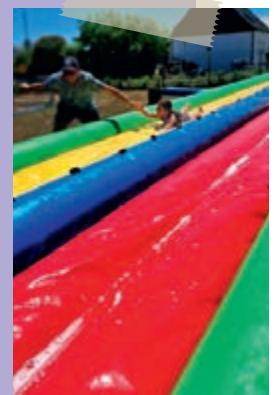
✉ ecolesteanneplougoumelen.toutemonecole.fr

L'APEL

Une année riche en moments forts



Sous un soleil radieux, la kermesse de l'école s'est déroulée dans une ambiance festive avec une nouvelle animation à eau : le ventriglisse !!! Sensations fortes et fous rires se sont succédés sur les deux couloirs de la structure gonflable. Les grands et les petits ont profité ensemble de la fête de la rentrée mélangeant activités sportives et contes traditionnels comme Cendrillon, le Petit Poucet... Trois jours de Voile ont permis aux classes de CM1 et CM2 de compléter leurs connaissances sur le maniement d'un Optimist, ou de s'initier et de se familiariser avec le vocabulaire du marin aguerri : grande voile, foc, bout... Le traditionnel goûter de Noël a rassemblé les familles pour un bon moment de partage avec chocolats, sapins, miel... Il ne reste plus qu'à attendre le père Noël !!!



NOUS (RE)JOINDRE :

✉ apelecolesainteanne56@gmail.com

MÉDIATHÈQUE LEN LIVRES

Animations, découvertes et rencontres : la médiathèque s'anime !

Lieu de rencontre, de partage et d'échange, la médiathèque continue de se réinventer pour vous servir toujours au mieux. Des livres, des magazines, des jeux de société, des puzzles, des jeux vidéos (sur place), tant de belles choses à découvrir en passant la porte ! Nadège, responsable de la médiathèque, œuvre pour proposer des ouvrages pour tous : livres en gros caractères, livres lus... Et pour toujours plus d'inclusion, de courtes vidéos sur les réseaux présenteront les animations phares.



↑ Atelier bruitage

Côté animation justement, ça bouge !

La dernière soirée jeux en octobre a attiré près de 40 joueurs, un record ! Et le nouveau RDV mensuel des petites lectures en langues étrangères pour les débutants attire une dizaine de personnes à chaque séance.

La 7^{ème} édition de Balade(s) en médiathèques, en collaboration avec les médiathèques du pôle rose et GMVA Agglomération a permis d'accueillir le travail de la Compagnie La Goulotte. Une belle exposition, la diffusion de mise en voix d'albums par des enfants et un atelier de bruitages, tant de belles propositions étaient au programme.

Atelier halloween ↗

Fin novembre, la commune a eu la chance d'accueillir le magnifique spectacle « Papier » avec Fabrice Le Normand de Le Théâtre avec un nuage de lait. Grands et petits ont été émerveillés par tant de poésie et de tendresse. Les tricoteuses continuent de se réunir toutes les semaines, le mercredi à 14h. Des places sont disponibles pour les nouveaux qui souhaiteraient se lancer et apprendre ! Pour cette année, le thème sera « l'histoire du livre ». D'où vient l'écriture ? Quand est apparu le premier livre ? Comment on le fabriquait ? Et aujourd'hui ? Tant de questions qui trouveront leurs réponses ! Alors pour ne rater aucune info, suivez-nous sur Instagram : BiblioLen.

BBL en plein air →





Animations

Retrouvez les détails de chaque animation sur « l'agenda des animations » et auprès de votre bibliothécaire. Elles sont gratuites et ouvertes à tous.

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE



Mardi : 16h30 > 18h30
Mercredi : 10h > 12h - 14h > 17h
Vendredi : 16h30 > 18h
Samedi : 10h > 12h - 14h > 17h

Pendant les vacances, profitez d'une heure et demie de plus les mardis et vendredis. La médiathèque vous accueille à partir de 15h !



Les actualités de la
médiathèque c'est
par ici...



BIBLIOLEN

Suivez l'actualité de votre
médiathèque sur la page
Instagram officielle.

Le coup de cœur lecture de la médiathèque :

Seizième printemps

Yunbo

Une magnifique histoire toute en douceur sur l'enfance, l'adolescence et la famille. À lire de toute urgence !

BD jeunesse



À cinq ans, la jeune renarde Yeowoo part vivre à la campagne chez son grand-père et sa tante. Rejetée par les siennes, une poule jardinière, Paulette, devient sa nouvelle voisine. Cette dernière n'a jamais pu pondre d'oeufs et considère la petite renarde solitaire comme son propre enfant. Avec son aide, Yeowoo mûrit, grandit et commence à apprécier la vie à la campagne, la vie tout simplement.



UN PANNEAU PÉDAGOGIQUE À LA CALE DU TRAON : découvrir les poissons emblématiques de la ria du Sal



Fruit d'une collaboration entre les communes de Plougoumelen, du Bono, de Pluneret et le Parc naturel régional Golfe du Morbihan un panneau pédagogique a été installé sur à la cale du Traon. Destiné aux promeneurs du GR 34, aux familles et aux curieux de la Nature, il met en lumière les poissons emblématiques de la ria du Sal et explique succinctement les particularités de cet environnement riche et fragile.

Un milieu naturel unique

La ria du Sal est une vallée envahie par la mer, où se rencontrent l'eau salée de l'océan Atlantique et l'eau douce du petit fleuve côtier, le Sal. Cet écosystème estuaire est riche en vasières avec une multitude d'invertébrés tels que crustacés et coquillages. Il constitue une zone d'alimentation riche pour les oiseaux à marée basse et pour les poissons à marée haute. Certaines espèces de poissons y vivent à l'année, tandis que d'autres ne font qu'y passer pour se nourrir ou se reproduire.

Le panneau mentionne également la réglementation qui s'applique aux poissons de cette ria. Il contribue ainsi à la préservation durable de ces espèces.

Des espèces à mieux connaître

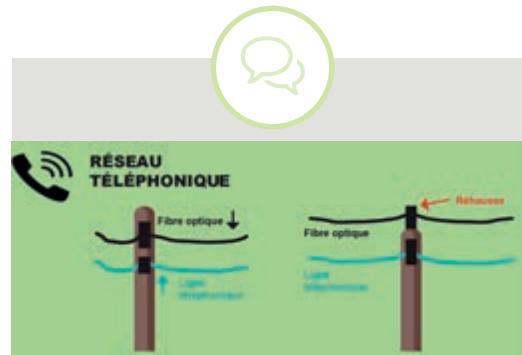
Le panneau permet d'identifier plusieurs poissons caractéristiques de la ria, parmi lesquels :

- Le bar européen (*Dicentrarchus labrax*)
- Le mulot lippu (*Chelon labrosus*)
- La vieille commune (*Labrus bergylta*)
- Le flet d'Europe (*Platichthys flesus*)
- La dorade royale (*Sparus aurata*)
- L'anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*), espèce migratrice en péril
- La lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
- Le congre d'Europe (*Conger conger*)
- Les gobies, nombreux dans les vasières

Les illustrations offrent un support clair et attractif pour apprendre à reconnaître ces poissons lors d'une balade sur le site ou d'une partie de pêche.

Un outil pédagogique pour petits et grands

Ce panneau, rédigé en français et en breton, constitue un véritable outil



Pour rester connectés : pensez à élaguer vos arbres

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver... Chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à la chute de branches d'arbres.

Afin d'éviter ce type de désagréments (dysfonctionnements de la téléphonie fixe, mobile et d'Internet), depuis la loi du 26 juillet 1996, les travaux d'élagage autour des poteaux téléphoniques (et non électriques) sont du ressort des riverains.

Les poteaux téléphoniques concernés par cette obligation sont reconnaissables à leur étiquette bleue d'identification (voir photo ci-dessous). Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer avant l'hiver qu'il n'est pas nécessaire d'agir sur les arbres présents sur son terrain.



↑ Poteau téléphonique identifiable avec son étiquette bleue

de sensibilisation à la biodiversité locale. Il accompagne les visiteurs dans la découverte du patrimoine naturel de la ria et valorise le site du Traon.

Les partenaires de ce projet se réjouissent de proposer cette nouvelle ressource éducative, qui s'inscrit pleinement dans une démarche de mise en valeur et de protection de notre environnement. ●

L'AGENDA

2026

RETRouvez
l'ensemble
des informations
sur le site de
la commune :
PLOUGOUmelen.BZH
+ l'application
MON VILLAGE

Mars 2026

dimanche 15
Élections municipales

Toute la journée
∅ Complexe sportif

mercredi 19
Commémoration

dimanche 22
Élections municipales

Toute la journée
∅ Complexe sportif

Les Foulées de
Plougoumelen

CDF
∅ Roh-Mané

dimanche 29
Aloha Aïkido

Toute la journée
∅ Dojo + salle de sports

Avril 2026

dimanche 05
Chasse à l'œuf

CDF
∅ Le Traon

samedi 11
Accueil des nouveaux arrivants

∅ Roh-Mané

samedi 18
Zykaplougou

Devine qui vient jouer ce soir
∅ Roh-Mané

samedi 25
Courses cyclistes

CDF

Mai 2026

jeudi 08 mai
Cérémonie

∅ Cimetière

samedi 23
Plougourmande

∅ Sentier

Juin 2026

samedi 13
+ dimanche 14

Représentation théâtre enfants

Rohmanescène
∅ Roh-Mané

vendredi 19
CME - Boum

18h à 22h
∅ Roh-Mané

dimanche 28
Kermesse

APEL Ste Anne

Juillet 2026

vendredi 03
Soirée jeux

∅ Médiathèque

samedi 11

Fête du Traon

CDF

∅ Le Traon

Août 2026

Mardi 05
Commémoration

∅ Cimetière

dimanche 30

Les dimanches de Betty

Septembre 2026

samedi 12
Repas des bénévoles

CDF

∅ Le Traon

samedi 19
+ dimanche 20

Journées du patrimoine

∅ Toutes les salles

dimanche 20
Randonnées

CDF

Octobre 2026

dimanche 04

Repas des aînés

∅ Roh-Mané

samedi 10

Bourse aux jouets

Nounoulen

toute la journée

∅ Roh-Mané

samedi 24
+ dimanche 25

Fête du terroir

∅ Roh-Mané

Novembre 2026

mercredi 11

Cérémonie Armistice de 1918

∅ Cimetière

dimanche 22

Sports en famille

∅ toute les salles de sports

Décembre 2026

samedi 05

Commémoration

∅ Cimetière

vendredi 11

Arbre de Noël

Nounoulen

17h à 20h30

∅ Roh-Mané

Salle de restauration

Janvier 2026

samedi 10
Grimpe D Bloc

12h à 19h
∅ Mur d'escalade + salle de sports

jeudi 15
Vœux à la population

∅ Roh-Mané

samedi 17
AG Comité des fêtes

∅ Roh-Mané

Février 2026

dimanche 01
Kyudo Stage

toute la journée
∅ Halle des sports

samedi 07
+ dimanche 08

Structures gonflables

Amicale Meirieu

∅ Halle des sports

samedi 21
Repas ASPB

∅ Roh-Mané

Du côté des assos'

COMITÉ DES FÊTES

Revivez les moments forts 2025 !



À Roh Mané l'A.G. 2025 du Comité des Fêtes a rassemblé 120 personnes. Tous les participants ont apprécié les galettes des rois confectionnées par la boulangerie Maudet.

Foulées 10 et 16 kms du 16 mars :

Belle participation aux foulées 2025 de Plougoumelen sous un beau temps sec et ensoleillé. 154 coureurs ont couru sur le 10 km route et 214 sur le 16 km trail. Aussi un grand merci à tous les bénévoles du comité des fêtes mobilisés depuis plusieurs jours pour la réussite de cette manifestation.



Chasse à l'œuf du 20 avril :

Le Comité des Fêtes de Plougoumelen a organisé la chasse à l'œuf au Traon. Les enfants sont venus très nombreux pour chercher 4 œufs de chaque couleur et aussi l'œuf d'or qui n'était pas facile à trouver ! Chacun est reparti avec son sachet de chocolat. Matinée sans pluie animée par la présence de Lapin et

Poussins qui n'ont pas hésité à faire une chorégraphie musicale !



Courses cyclistes du 26 avril :

Belle course qui s'est bien déroulée grâce à la mobilisation des 80 bénévoles du Comité des Fêtes qui ont assuré la sécurité et toute la logistique en partenariat avec le vélo club de Ploeren. Bravo aux vainqueurs !



Fête du Traon du 12 juillet :

La fête du Traon a été un vif succès pour le Comité des Fêtes qui cette année a fêté ses 30 ans ! Superbe ambiance musicale avec Damien Auberty, Tony et le DJ. Bravo à tous les bénévoles ! Merci à ATC pour le prêt du miroir qui a embellie notre site admirable !



Journée des bénévoles du 13 septembre :

Journée spéciale de remerciements « des trente ans » du Comité des Fêtes. La centaine de bénévoles a apprécié le matin la balade commentée sur le Golfe puis dégustation au Traon, du repas préparé par un ami. De plus nous avons été gâtés avec le temps !



Randonnées pédestres du 21 septembre :

Plus de 250 personnes ont participé aux rando du Comité des Fêtes dimanche 21 septembre. Les participants, jeunes et moins jeunes, ont pu profiter des beaux sentiers de Plougoumelen et ses alentours sous un ciel clément. Une remise de chèque de 700 € correspondant au bénéfice a été effectuée le 9 octobre aux Représentants de l'Association « Rêves de Clown ». Un grand Merci pour eux !! ●



MINISTÈRE
DES JEUNESSES
ET DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : signal-sports@sports.gouv.fr

S'interroger, c'est AGIR.
Ecouter et signaler, c'est RÉAGIR et METTRE FIN.
#TousConcernés





Signal-Sports, le réflexe contre les violences dans le sport

En place depuis décembre 2019, Signal-Sports est la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport. Victime ou témoin, toute personne ayant connaissance d'une situation de violence, qu'elle soit mineure ou majeure, pratiquante amateur ou de haut niveau peut saisir Signal-Sports. Les associations spécialisées dans l'aide aux victimes peuvent également signaler des faits de violences. Depuis sa création, la cellule a traité plus de 2 400 signalements, ce qui a conduit les préfets de département à prononcer près de 1 200 mesures administratives d'interdiction

d'exercer des fonctions d'encadrement auprès du public, notamment auprès des mineurs. Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2025, 703 signalements ont été transmis aux services départementaux du ministère (Services départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport - SDJES) pour conduire les enquêtes administratives. Parmi les 4,4 millions de contrôles des antécédents judiciaires effectués, 1 000 personnes ont fait l'objet d'une mesure administrative d'éloignement des publics. Un constat accablant, qui témoigne aussi d'une libération de la parole et d'une vigilance renforcée.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 mars et 22 mars 2026



Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin sur le site du service public (rubrique élections) :

☞ www.service-public.gouv.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant directement à la mairie. ●

ÉTAT CIVIL juin > décembre 2025

Publié avec accord des familles

BIENVENUE À...

- 19/07 Gabin Le Brech Varez
- 22/07 Romane Teissier
- 14/08 Agathe Soupene
- 10/09 Anthéa Ropert Bernardin

ILS SE SONT DIT OUI !

- 28/06 Pierre D'Hebrail & Constance Masson
- 05/07 Yoann Le Roux & Estelle de Stéphano
- 09/08 Thibaut Kergosien & Sarah Le Gloanic
- 20/09 Gildas Even & Anne Sajous
- 22/10 Laurent Laget & Maïka Billard

ILS NOUS ONT QUITTÉ...

- 25/07 Philippe Thierry
- 01/08 Yves Le Bodic
- 12/08 Guylaine L'Official
- 25/08 Francis Derrien
- 26/08 Loïc Maquaire
- 25/09 Éloi Le Sommer
- 25/10 Ludovic Tintinger
- 03/11 Annik Jambou épouse Le Bodic
- 25/11 Philippe Le Sommer
- 04/12 Daniel Forgeais
- 13/12 Sylviane Bichet-Maraval, épouse Millet
- 14/12 Yvonne Thomas, épouse Tourlan
- 23/12 Agathe Le Vigouroux



DU NOUVEAU À LA MAIRIE

Ils ont rejoint la commune !

Anthony en tant que responsable du service espaces verts et espaces naturels.

Maïlys en tant que gestionnaire Ressources Humaines.
Ana en tant qu'agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (ATSEM).

Killian en tant qu'agent technique. ●

DÉPART À LA RETRAITE

Le major Dominique Gémin



Le major Dominique Gémin vient de faire valoir ses droits à la retraite. Interlocuteur privilégié, le major Gémin, de la gendarmerie d'Auray, a toujours été dans l'écoute et le dialogue pour accompagner les élus dans le domaine de la sécurité. Même si dans une commune de la taille de Plougoumelen les problèmes de sécurité (cambriolages, incivilités, arnaques...) sont bien moindres que dans les grandes villes, ils sont ponctuellement une réalité. Le dialogue avec la gendarmerie prend alors tout son sens. Remerciements donc à Dominique Gémin pour les relations cordiales qu'il a su instaurer. Nous lui souhaitons une agréable retraite et savons que nous pouvons compter sur un dialogue constructif et sur une proximité rassurante avec son supérieur le Commandant de Brigade Mathieu Genin avec qui les relations sont également excellentes. ●

LA PAROLE DE LA MINORITÉ

Depuis 2020, notre commune traverse une période marquée par l'absence de dynamique municipale et un manque évident de coordination. Malgré les déclarations d'intention, Plougoumelen ne progresse pas. Le centre-bourg, pourtant présenté comme le cœur du projet du mandat, demeure figé. Les quelques interventions réalisées (marquages au sol, jardinières dépourvues d'aménagements végétalisés...) n'ont fait qu'accentuer les dysfonctionnements existants plutôt que d'y apporter des solutions durables. En témoigne le dernier accident du 12 novembre. La covid19 n'est pas une excuse à l'inaction au vu des projets réalisés par les communes limitrophes.

Avant même de penser à transformer les espaces, ne serait-il pas judicieux de redonner au bourg un niveau minimal de protéger et de cohérence d'aménagement ?

Parallèlement à ce manque d'avancées concrètes, les dépenses se sont multipliées sans projet concret : acquisition d'une maison rue Yves-de-Pont-Sal pour 170 000 €, achat de l'ancien couvent pour 800 000 €, plus de 3 000 € de loyer mensuel pour les services techniques... Le tout dans un contexte où les charges de personnel augmentent de plus de 51 %, alors que la population n'a progressé que de 7,4 %. Ces décisions, prises sans hiérarchisation ni réflexion globale, pèsent lourdement sur les finances communales. Le fonds de roulement est passé de 1 034 000 € en 2020 à 80 000 € fin 2024, malgré la hausse des impôts locaux depuis 2020.

Le projet de cantine municipale illustre particulièrement ces dérives : annoncé en 2022 comme ne devant pas dépasser 1,5 million d'euros, il dépasse aujourd'hui les 4 millions avec une incertitude concernant le versement des subventions (annoncées à 50% du montant global) rendant cette opération d'autant plus périlleuse. À notre demande, un moratoire a enfin été entendu, preuve que notre vigilance porte ses fruits. On nous affirme désormais qu'« il n'est plus possible d'emprunter » (cf. Ouest-France du 11 octobre 2025), alors même que les conditions d'emprunt n'ont pas évolué depuis 2023 ; année durant

laquelle les études du futur restaurant municipal avaient pourtant débuté.

Nous déplorons également un fonctionnement verrouillé : décisions concentrées entre quelques élus, commissions réduites au strict minimum, débats écourtés. À l'exception de deux ou trois conseillers qui tentent vainement de faire entendre leur voix, les autres élus de la majorité demeurent tristement silencieux. Le manque récurrent de quorum, ces dernières semaines, en est un symptôme frappant. Il n'appartient pas à la minorité de pallier l'absentéisme de la majorité pour permettre la tenue des conseils municipaux.

Face à cette gestion aléatoire, nous avons choisi de rester à la fois vigilants et constructifs, dans l'espoir qu'une future équipe municipale soit plus rigoureuse et plus transparente. Commissions et conseils doivent redevenir de véritables lieux de dialogue, où chaque élu peut s'exprimer librement, sans craindre la foudre de l'exécutif. En déresponsabilisant ainsi son propre groupe, la municipalité actuelle a fini par vider la salle du conseil.

S'ajoute à cela une décision étonnante : la reconduction, pour dix ans, d'un bail professionnel qui aurait pu être établi pour six ans, alors même qu'un appel à maîtrise d'ouvrage avait été lancé pour de nouveaux services techniques. Sans commission, sans discussions, sans tenir compte des délais de reconduction (bail expirant au 31 août 2025), une décision tardive nous a été imposée lors du conseil du 12 novembre 2025. Cela démontre un profond problème de suivi et de rigueur des affaires municipales.

Nous vous remercions de l'intérêt croissant que vous nous témoignez. Votre soutien renforce notre détermination à défendre une gestion plus responsable, plus cohérente et plus respectueuse de nos finances comme de notre démocratie locale. ●

Katia Lemaître, Julien Mocquet, et Annie Retailleau

LA PAROLE DE LA MAJORITÉ

MIRACLE ! Après 7 démissions successives de conseillers municipaux de la minorité dans les premiers jours de leurs mandats, après 5 années d'absence dans la plupart des célébrations et manifestations communales, soulignant une absence d'intérêt pour la commune et ses habitants, on voit réapparaître les donneurs de leçons, ou plutôt des juges sans propositions.

Serait-ce l'approche des prochaines élections municipales qui génèrent ces soudaines vocations ?... oh non, vous croyez ?

Une chose est certaine : La critique semble être leur crédo, les propositions un gros mot. Comment peut-on voter contre ou s'abstenir sur l'achat de foncier qui a permis la création de l'espace médical, le projet d'implantation de la pharmacie, la lutte contre les incendies, la vente de la Nuit Bleue pour permettre l'implantation d'une entreprise (Azur blanchisserie)...

Des réponses s'imposent comme la rectification de contre-vérités :

Chacun jugera si l'espace médical, l'installation de la pharmacie, les initiatives de ralentissement de la vitesse tant dans les hameaux que dans le bourg, les pistes cyclables, le développement des structures dédiées aux enfants et aux ados, la rénovation de l'église, l'arrivée de la ligne de bus N°11, la création de nouveaux supports de communication pour tous, l'aménagement du stationnement et de l'accès la route du Traon, l'accompagnement des associations, etc sont assimilables à de l'inaction.

Il est par ailleurs assez surprenant de reprocher une absence de vision d'ensemble quand on cantonne le centre-bourg... à la place de l'église ! (pour laquelle la majorité a d'ailleurs un projet)... Pour nous, la vision du centre bourg s'étend plus largement de l'espace médical aux écoles et au complexe sportif. À ce titre une étude est en cours pour remodeler et valoriser l'espace du puit fleuri en y intégrant le couvent et son parc, et la maison du 6 rue Yves de Pont Sal : ça s'appelle une vision d'ensemble.

Côté finances, comment peut-on oser comparer 2020, années covid où aucun investissement ne pouvait être fait, avec 2024 où des investissements de voirie, de sécurisation, de rénovation et d'entretien nécessaires ont été effectués ? En tout état de cause, les analyses des services du trésor public confirment que les finances de Plougoumelen sont saines. L'ambition d'une commune ne doit pas être de thésauriser, mais d'investir pour le bien-être de ses habitants.

Le loyer des locaux des services techniques c'est le prix à payer pour qu'agents et matériels aient un abri. L'étude faite d'une construction d'un bâtiment ressortait à 4 millions d'euros : trop cher pour le budget communal. Le bail actuel a donc été renouvelé.

Le projet de cantine municipale, prévu pour les élèves et la distribution de repas aux seniors, a provoqué quelques débats. Devant les incertitudes politiques nationales et budgétaires actuelles à tous les échelons, les contractions probables des soutiens aux investissements des collectivités locales, les taux d'emprunt à la hausse, la majorité n'a pas eu besoin de la minorité pour sursoir à ce projet. La différence entre la majorité et la minorité, c'est que certains s'en réjouissent alors que nous sommes attristés de voir repoussé ce projet au service d'une large partie de la population. Savoir gérer c'est aussi prendre des décisions, même difficiles.

Il reste beaucoup de chose à faire tout en préservant le bien-vivre à Plougoumelen. Les prochaines élections donneront l'occasion à chacun d'exprimer vers où la commune doit se diriger. Voter c'est déjà participer à la vie de la commune !

Nous souhaitons à chacun et à chacune, à la communauté que nous formons, une belle et heureuse année 2026. ●

L'équipe de la majorité municipale

| JANVIER | | | | | | | FÉVRIER | | | | | | | MARS | | | | | | | AVRIL | | | | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|---------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | | | |
| 1 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | | 1 | 9 | | | 1 | 14 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | | | |
| 2 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 6 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 10 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 15 | 6 | 7 | 8 | 11 | 12 | |
| 3 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 7 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 11 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 13 | 14 | 15 | 16 | 19 | |
| 4 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 8 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 12 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 17 | 20 | 21 | 22 | 24 | 26 | |
| 5 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | 9 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | 13 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 18 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | 14 | 30 | 31 | | | | | | | | | | | | | |
| MAI | | | | | | | JUIN | | | | | | | JUILLET | | | | | | | AOÛT | | | | | | | | | |
| L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | | | |
| 18 | | 1 | 2 | 3 | | 23 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 27 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 31 | | 1 | 2 | | | | | | |
| 19 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 24 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 28 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 32 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 |
| 20 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 25 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 29 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 33 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 16 |
| 21 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 26 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 30 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 34 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 23 |
| 22 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 27 | 29 | 30 | | | | | 31 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | 35 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 30 | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | 36 | | | | | | | | | | | | | | | |
| SEPTEMBRE | | | | | | | OCTOBRE | | | | | | | NOVEMBRE | | | | | | | DÉCEMBRE | | | | | | | | | |
| L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S | D | | | |
| 36 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 40 | | 1 | 2 | 3 | 4 | | 44 | | 1 | 49 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | | | |
| 37 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 41 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 45 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 50 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 13 |
| 38 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 42 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 46 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 51 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 20 |
| 39 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 43 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 47 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 52 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 27 |
| 40 | 28 | 29 | 30 | | | | | 44 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | 48 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 1 | 28 | 29 | 30 | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | 49 | | | | | | | | | | | | | | | |



LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



DANS LE BAC VERT

les ordures ménagères en sacs fermés



DANS LE BAC JAUNE

tous les emballages et papiers en vrac,
sans sac



DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE

À PARTIR DE 19 H SUR LES POINTS VERTS,

poignées côté route



RENTREZ DÈS QUE POSSIBLE VOS BACS

après la collecte



ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac est collecté
chaque semaine le

Mercredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté
tous les 15 jours le

Vendredi semaine impaire



BIODÉCHETS

Compostage individuel ou collectif



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh